



SÉANCE DU JEUDI 08 SEPTEMBRE 2016

Convocation du Conseil Municipal : le Conseil Municipal est convoqué 1er septembre, pour le 08 septembre 2016.

Ordre du jour :

- 1- Dépôt de dossiers DETR 2016
- 2- Avenant à la convention d'utilisation d'équipements sportifs année scolaire 2015-2016
- 3- Convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation à Moyenne Echelle des ouvrages gaz naturel, objet de la concession de distribution publique
- 4- Installations classées pour la protection de l'environnement - consultation du Conseil Municipal - SAS LUISSIER BORDEAU CHESNEL
- 5- AUDIT - Demande de subvention
- 6- Décision modificative n° 1 - 2016 - Lotissement du Pont
- 7- Affaires diverses
- 8- Questions diverses

L'an deux mil seize, le huit septembre, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Changé, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le premier septembre deux mil seize, se sont réunis en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. GEORGES Joël, Maire.

Présents : Mmes et MM, J.GEORGES, M.RENAUT, B.CHIORINO, L.MESNEL, S.GRAFFIN, P.RIBAUT, L.HAMET, A.CHANROUX, Y.DUPREY, M.HUMEAU, C.PÉAN, A.POTEL, V.BOULAY, C.SIMON, T.LEROUX, C.SARRAMIAC, R.PAUTONNIER, V.BENYAKHOU, A.DE SAINT RIQUIER, V.TRAHARD, S.PREUVOST, M.DORLÉANS.

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés et représentés : D.PASTEAU, J. LE COQ, D.THOMAS, B.GIRARD, I.LIVACHE

<u>Pouvoirs</u> :	D.PASTEAU	à	V.BENYAKHOU
	J.LE COQ	à	M.HUMEAU
	D.THOMAS	à	J.GEORGES
	B.GIRARD	à	V.TRAHARD
	I.LIVACHE	à	A.DE SAINT RIQUIER

Absents excusés :, C.MARTIN, G.MOUSSÉ

Monsieur HUMEAU Michel a été désigné secrétaire de séance.

<<<<<<

Le procès verbal de la séance du 30 juin 2016 à été approuvé à l'unanimité.



1-DEPOT DE DOSSIERS DETR 2016 :

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2016 le projet susceptible d'être éligible est :

1 -agrandissement et modernisation du restaurant scolaire

Après délibération, le conseil municipal adopte le ou les projets précités, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	108 350€
Fonds Européens (à préciser)	
DETR	50% soit 108 350€
FNADT	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autre collectivité (à préciser)	
Fond d'investissement local	
Fonds privés	
TOTAL	216 700€ HT

Le conseil :

- autorise M. le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année 2016
- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours
- atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

Adopté à l'unanimité

2- AVENANT A LA CONVENTION D'UTILISATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Le Conseil Général de la Sarthe propose un avenant à la convention relative à la location des équipements sportifs municipaux mis à disposition des collèges pour l'année 2015-2016

Cet avenant prévoit :

Article 1 : les heures d'utilisation pour les différents équipements

Article 2 : les équipements mis à disposition sont les suivants :

- ❖ Gymnase,
 - tarif de base : 8.51€
 - supplément pour chauffage : 2.36
 - supplément pour gardiennage : 5.93€

- ❖ Petite salle ou salle spécialisée : 5.14€
- ❖ Stade : 9.89€
- ❖ Installations extérieures ou de plein air, terrain stabilisé : 4.83€

A ce titre la somme due par le collège Peletier au titre de l'exercice 2016 s'élève à 11 289, 31€

Adopté à l'unanimité

3- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES DONNÉES NUMÉRIQUES GÉORÉFÉRENCÉES RELATIVES A LA REPRÉSENTATION A MOYENNE ECHELLE DES OUVRAGES GAZ NATURELS, OBJET DE LA CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

GRDF nous a fait parvenir une convention concernant la fourniture des données cartographiques de réseau gaz sur la commune. (Document annexé)

L'objet de cette Convention est de définir les modalités de la communication des données numérisées des réseaux de distribution de gaz naturel concédés, en l'état des dernières mises à jour de leur représentation issue de la cartographie Moyenne Echelle par GRDF à la ville de Changé concernant le territoire.

Adopté à l'unanimité

4- INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - CONSULTATION DU CONSEIL MUNICIPAL-SAS LUISSIER BORDEAU CHESNEL

Par courrier en date du 11 juillet 2016, la préfecture nous a fait parvenir un exemplaire du dossier SAS LUISSIER BORDEAU CHESNEL , en vue de l'exploitation d'un atelier de transformation de produits d'origine animal se situant sur la commune d'Yvré l'Evêque et l'exploitation d'une station d'épuration se situant sur la commune de Champagné.

Une consultation du public a lieu du 12 aout 2016 au 19 septembre 2016 en mairie d'Yvré L'Evêque et de Champagné

Le territoire de notre commune étant compris dans le rayon d'un kilomètre autour du périmètre de cette installation, nous avons affiché l'avis au public et il convient dorénavant au conseil municipal de formuler un avis sur ce dossier.

Avis favorable du Conseil Municipal

5- AUDIT - DEMANDE DE SUBVENTION

Nous avons inscrit au budget 2016 une étude thermique pour le **Groupe scolaire de l'Auneau**. L'ADEME accompagne financièrement les collectivités dans la réalisation de ces diagnostics à hauteur de 50% du cout HT de l'audit.

Je vous demanderai de bien vouloir m'autoriser à solliciter cette subvention auprès de l'ADEME

Adopté à l'unanimité

6-DECISION MODIFICATIVE n°1 - 2016 - LOTISSEMENT DU PONT

Article	Libellé	Service 8243
O11	Charges à caractère général	140 000,00
6045	Prestations de services	140 000,00
608	O Frais Accessoires	
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		140 000,00
70	Ventes de Produits et Services	140 000,00
7015	Ventes de terrains	140 000,00
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		140 000,00

Adopté à l'unanimité

7- AFFAIRES DIVERSES

Décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal consenties à Monsieur le Maire :

Vu l'Article L.2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal du 17 avril 2014,
Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions importantes prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations :

1- Marchés publics :

Décision n°2016-2 du 04 août 2016 :

Décision relative à l'infructuosité des lots 12,13 et 14 dans le cadre du marché des denrées alimentaires. Procédure relative à l'attribution des lots 12,13 et 14 infructueuse.

Décision n° 2016-3 du 4 août 2016 :

Décision relative à l'attribution du lot 15 dans le cadre du marché des denrées alimentaires. Attribution du lot 15 à la Société GUILMOT - GAUDAIS sise ZAC des Alouettes à AVORD.

Décision n° 2016-4 du 4 août 2016 :

Décision relative à la déclaration sans suite de la procédure d'attribution du lot n° 16 dans le cadre du marché des denrées alimentaires. La procédure d'attribution du lot n° 16 pour motif d'intérêt général (insuffisance de concurrence) est déclarée sans suite.

2- Droit de préemption urbain:

La commune de Changé renonce à exercer son droit de préemption sur les immeubles suivants :

Terrains bâtis :

33 rue Saint Jacques- section AB n°17- 1420 m²
Lieu dit « La Girarderie »- section AT n°265- 2357 m²
8 Avenue Jean Jaurès- section AB n°219- 4214m²
4 allée d'Alsace - section AA n°173 - 604m²
14 rue des Vignes - section AA n° 9- 524m²
48 ter, route de Bois Martin - section n° AV n° 191 - 697m²

Terrains non bâtis :

7 Chemin des Ferrières - section AIn° 241- 1809m²
Route de l'Epau - section BD n° 460 - 1174m²
113 route de Bois Martin - section AS n° 541 - 45m²
111 route de Bois Martin - section AS n° 539 - 23m²
Route de l'Epau - La Landrière - section BD n° 461 - 1903m²
1 rue du Pont d'Aquitaine - section AD n° 391 - 423m²
Le Tilleul - section AZ n° 204p- 775m²
34, route de la Californie - section BD n° 419 et 423 - 1532m²
Le Champ du Pavillon - section BD n° 8,15,422,426 - 8437m²

8- QUESTIONS DIVERSES POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2016

Comment gérer la présence intempestive des gens du voyage en différents lieux de la Commune ?

Le Conseil Municipal souhaite solutionner ce problème le plus rapidement possible avec les services de l'Etat. Un rendez-vous sera sollicité auprès de Madame la Préfète sur le sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h36

SOMMAIRE :

- 1- Dépôt de dossiers DETR 2016
- 2- Avenant à la convention d'utilisation d'équipements sportifs année scolaire 2015-2016
- 3- Convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation à Moyenne Echelle des ouvrages gaz naturel, objet de la concession de distribution publique
- 4- Installations classées pour la protection de l'environnement - consultation du Conseil Municipal - SAS LUISSIER BORDEAU CHESNEL
- 5- AUDIT - Demande de subvention
- 6- Décision modificative n° 1 - 2016 - Lotissement du Pont
- 7- Affaires diverses
- 8- Questions diverses